

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06136

Numéro SIREN : 842 605 735

Nom ou dénomination : 2 C Partenaires

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/044137

# COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

## SARL 2C PARTENAIRES

112 avenue Franklin Roosevelt  
69500 BRON

NAF : 6630Z

SIRET : 842605735 00013



SPECA  
conseil

POUR COPIE  
CERTIFIÉE CONFORME

## SPECA CONSEIL GRAND LYON

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre

71 rue Jean Zay  
69800 SAINT PRIEST


**Bilan Actif**

<b>Bilan Actif</b>	<b>Du 01/10/2021 au 30/09/2022</b>			<b>Au 30/09/2021</b>
	<b>Brut</b>	<b>Amort. Prov.</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1249978		1249978	1249978
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 249 978</b>		<b>1 249 978</b>	<b>1 249 978</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	187200		187200	33600
Autres	253128		253128	250100
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>11 629</b>		<b>11 629</b>	<b>70 540</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>8 354</b>		<b>8 354</b>	<b>10 685</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>460 311</b>		<b>460 311</b>	<b>364 925</b>
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 710 288</b>		<b>1 710 288</b>	<b>1 614 903</b>


**Bilan Passif**

<b>Bilan Passif</b>	<b>Du 01/10/2021</b>	<b>Du 01/10/2020</b>
	<b>Au 30/09/2022</b>	<b>Au 30/09/2021</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé) 1000	1000	1000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	100	100
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	238 261	233 701
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>79 824</b>	<b>4 560</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>319 185</b>	<b>239 361</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Auprès des établissements de crédit	340 854	433 604
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	955 085	902 080
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	600	600
Dettes :		
- Fiscales et sociales	94 565	39 258
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>1 391 104</b>	<b>1 375 542</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 710 289</b>	<b>1 614 903</b>

# Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2021 au 30/09/2022			Au 30/09/2021
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	192 000		192 000	100 000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>192 000</b>		<b>192 000</b>	<b>100 000</b>
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>192 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			10 554	6 524
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements			100 500	50 000
Charges sociales			43 782	26 080
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Dotations aux :				
Autres charges				82
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>154 836</b>	<b>82 686</b>
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>37 164</b>	<b>17 314</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation			54 600	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 027	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>57 627</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 908	12 754
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>9 908</b>	<b>12 754</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>47 719</b>	<b>4 560</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>84 884</b>	<b>4 560</b>

## Compte de résultat (Suite)

<b>Compte de résultat (suite)</b>	<b>Au 30/09/2022</b>	<b>Au 30/09/2021</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	2 597	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 597</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b><del>2 597</del></b>	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	2 463	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>249 627</b>	<b>100 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>169 804</b>	<b>95 440</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>79 824</b>	<b>4 560</b>

# COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

ANNEXE

# Règles et méthodes comptables

## Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 710 288 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 79 824 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Faits caractéristiques

A COMPLETER

## Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à XXX heures.

## Engagements de départ à la retraite



Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2022) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

# Etat des amortissements

<b>Situations et mouvements de l'exercice</b>				
<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Diminut.</b>	<b>Montant en fin d'exercice</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

<b>Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires</b>							
<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Dotations</b>			<b>Reprises</b>			<b>Mvt net des amort. à la fin de l'ex.</b>
	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode dégressif</b>	<b>Amort. fiscal exceptionnel</b>	<b>Différentiel de durée</b>	<b>Mode dégressif</b>	<b>Amort. fiscal exceptionnel</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>							

<b>Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>	<b>Montant net au début de l'exercice</b>	<b>Augment.</b>	<b>Dotations exercice aux amort.</b>	<b>Montant net en fin d'exercice</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

2 C Partenaires  
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros  
Siège social : 112 Avenue Franklin Roosevelt - 69500 BRON  
842 605 735 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 MARS 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions de nature ordinaire, approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 79.823,57 euros en totalité au poste « Autres réserves » qui ressort ainsi à 318.084,51 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été effectué au cours des trois exercices précédents.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

  
Madame Nadia AMRANI  
Gérante

Certifié conforme  
La gérance

  
Monsieur Frédéric IACONO DI CACITO  
Gérant